

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le jeudi 19 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 12 décembre 2024

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME HUOT Michèle à MME CONSTANT Michèle, MME SUCHON Emilie à M. BESSON Jonathan, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald.

Absente excusée : MME BRUNEL Isabelle.

Secrétaire de Séance : MME DUCHAMP Cécile.

N° 54/2024

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 **REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le recensement de la population s'effectuera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025 inclus.

La commune va recruter 4 agents recenseurs qui devront assister au préalable à deux demi-journées de formation organisées par l'INSEE les 6 et 9 janvier 2025 et qui seront prises en charge par la commune.

Le montant de la rémunération des agents recenseurs étant déterminé par la commune, Monsieur le Maire propose de verser, à la fin du recensement, à chaque agent recenseur un forfait de 1 400 € brut, et dit que ce forfait sera versé au prorata si l'agent interrompt son contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

